



Accompagner l'allaitement à l'officine

2, 16 et 26 juin 2023

Le CREFAM 3.0, Centre de Recherche, d'Évaluation et de Formation à l'Allaitement Maternel :

- est un organisme de formation continue enregistré sous le n° de déclaration d'existence 840070141607 auprès du préfet de région d'Auvergne-Rhône-Alpes. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
- est certifié Qualiopi au titre de la catégorie d'action suivante : actions de formation.

Notre domaine :

- Préparation des personnes ayant les prérequis nécessaires, à l'**examen international organisé par l'IBLCE**¹ (organisme d'accréditation des consultants en lactation²).
- Organisation des formations de façon à permettre aux participants d'acquérir un ensemble de connaissances et compétences nécessaires à la **pratique d'un consultant en lactation chevronné**, au-delà des minima requis pour l'examen.
- Organisation de **formations spécialisées** permettant d'approfondir des domaines essentiels à l'accompagnement des familles autour de l'allaitement maternel.

**Contribuer à l'évaluation
des pratiques
professionnelles en
matière d'allaitement**

**Offrir des outils pour
l'amélioration des
savoirs et savoir-faire**



**Proposer aux professionnels
de renforcer leurs
compétences relationnelles
pour soutenir les familles**

**Permettre et valoriser
la recherche sur
l'allaitement maternel
en France**

1 IBLCE® : International Board Lactation Consultant Examiners : comité international de certification des consultants en lactation.

2 International Board Certified Lactation Consultant : consultant certifié par l'examen organisé par l'IBLCE®.

Présentation de la formation

Public concerné

Cette formation vous concerne si vous êtes :

- ◆ pharmacien,
- ◆ préparateur en pharmacie,
- ◆ étudiant en pharmacie,
- ◆ autre professionnel de santé exerçant en officine.

Prérequis :

- ◆ Avoir une expérience dans l'accompagnement de l'allaitement dans le cadre d'une officine ou expérience similaire ;
- ◆ Disposer d'un ordinateur avec une caméra et un micro et d'une connexion internet fiable.



Pour les personnes en situation de handicap, merci de contacter le CREFAM 3.0 pour identifier les aménagements possibles.

Durée et lieu de la formation, date limite d'inscription

La formation est organisée en classe virtuelle synchrone pour un groupe de 12 à 16 personnes.

La durée de la formation est de 21 heures, sur 3 jours.

Le dossier d'inscription est à transmettre par mail¹ avec les pièces jointes. Le CREFAM 3.0 accuse réception de chaque dossier par mail.

Les dossiers sont retenus par ordre d'arrivée à l'adresse : secretariat@crefam.fr

Les inscriptions sont closes lorsque le groupe est complet.

La formation est alors confirmée par un mail à tous les participants et le CREFAM 3.0 envoie les conventions ou contrats de formation à retourner signés.

Les participants reçoivent une lettre d'accueil leur indiquant le lien de connexion au plus tard une semaine avant le début de la formation.

Dates et horaires de la formation

Dates de la formation : 2, 16 et 26 juin 2023

Horaires de la formation : 8 h 30 – 12 h 30 et 13 h 30 – 17 h, avec 15 minutes de pause par demi-journée.

¹ Si vous rencontrez un problème pour nous transmettre votre dossier par mail, merci de contacter le CREFAM 3.0.

Objectifs généraux de la formation

À l'issue de la formation, les participants auront développé ou renforcé leurs compétences pour :

- ◆ Donner aux futurs parents les éléments clés pour commencer l'allaitement ;
- ◆ Accompagner l'allaitement maternel après le post-partum immédiat ;
- ◆ Informer de façon objective sur le matériel disponible en officine (bouts de sein, tire-lait, crèmes pour mamelons irrités, etc.) ;
- ◆ Discuter les nouvelles missions du pharmacien au regard des enjeux de l'allaitement en France.

Méthodes et moyens pédagogiques

La formation utilise principalement la méthode active, en accord avec les orientations de l'HAS¹ sur le Développement Professionnel Continu (DPC). Elle est adaptée en temps réel aux besoins des participants.

La plupart des sessions commencent par un échange sur les connaissances, les pratiques et les problèmes habituellement rencontrés.

L'apport de données pertinentes au cours d'échanges permet aux participants de maintenir leur attention, d'analyser leurs pratiques et d'envisager eux-mêmes les changements à mettre en œuvre concrètement. L'ensemble du processus facilite la mémorisation et l'intégration des apports théoriques et pratiques de la formation.

Seules sont abordées les connaissances théoriques présentant des conséquences directes pour la pratique de terrain. Des exercices de mise en situation, l'étude de cas cliniques et la diffusion de plusieurs vidéos permettent de mémoriser les notions étudiées.

Les diaporamas sont utilisés pour présenter des données théoriques ou une synthèse des points essentiels du thème de la session.

La communication interpersonnelle est abordée tout au long de la formation et dans une session indépendante, pour s'exercer à informer et soutenir les mères en discutant les aspects éthiques (choix, culpabilité, etc.).

Chaque stagiaire a accès à une liste de documents complémentaires² et de vidéos³ disponibles sur internet.

La formation se termine avec un bilan global, mené oralement avec le groupe.

¹ https://www.has-sante.fr/jcms/c_2807852/fr/formation-presentielle

² <http://www.crefam.com/webographie.php>

³ <http://www.crefam.com/videotheque.php>

et <https://www.youtube.com/channel/UCEvnlf6Nh37G6WZdrg8DD1A/playlists>

Modalités d'évaluation

Les participants sont sollicités pour exprimer leur projet professionnel au moment de leur inscription.

Pendant la formation, l'acquisition de connaissances et de pratiques est évaluée en continu au cours des échanges et des mises en pratique.

À la fin de la première et de la deuxième journée de formation, un bilan est réalisé oralement sur les connaissances et les pratiques abordées afin, si besoin, de répondre aux nouvelles questions, d'envoyer des documents complémentaires et d'ajuster le programme pour la suite.

En fin de formation, les participants remplissent un questionnaire d'évaluation des acquis de la formation qui est ensuite repris et corrigé en commun et un questionnaire d'évaluation de la formation, incluant les changements de pratique envisagés.

Documentation

Un document écrit comportant une bibliographie pertinente est envoyé à chaque participant par voie postale.

Il a pour but de fournir des synthèses directement utilisables dans la pratique quotidienne des participants sur les connaissances à transmettre aux parents, les recommandations professionnelles, les points clés de la démarche Pharmacie Amie de l'Allaitement (PHAAM).

La documentation s'appuie principalement sur les recommandations de bonne pratique établies par l'HAS, l'OMS, l'Academy of Breastfeeding Medicine (ABM) et l'ESPGHAN (European Society for Paediatric Gastroenterology Hepatology and Nutrition) et sur le Core Curriculum for Interdisciplinary Lactation Care (2nd Edition. Editors Lactation Education Accreditation and Approval Review Committee – LEAARC– 2022). Elle est mise à jour en fonction des publications scientifiques.

Ce document est la propriété exclusive du CREFAM 3.0, il est strictement soumis au copyright et ne peut être transmis ou copié sans l'autorisation du CREFAM 3.0.

Formateurs

Les trois formatrices, qui interviennent en alternance pendant les trois jours de formation, sont consultantes en lactation certifiées IBCLC :

- **Laure Marchand-Lucas** est médecin généraliste, formatrice en allaitement et en communication ;
- **Ellen Combes** est préparatrice en pharmacie, et responsable du CREFAM 3.0 elle a contribué à la mise en œuvre de la démarche Pharmacie Amie de l'Allaitement dans une pharmacie de Savoie et à son développement en France ;
- **Danièle Garréton** est formatrice en allaitement et en communication, impliquée dans un programme de santé publique sur l'allaitement dans des populations vulnérables.

Coût de la formation

Les coûts indiqués ci-dessous ne comprennent pas les éventuels frais d'hébergement, d'assurance et de littérature spécialisée.

	Coût par jour et par personne	Coût par personne pour les 3 jours
Tarif normal	195,00 €	585,00 €
Tarif de groupe	180,00 €	540,00 €

Le tarif de groupe s'applique pour les officines inscrivant au moins trois personnes à la formation.

- ◆ Dans le cadre d'un contrat individuel, l'inscription devient définitive lorsque les 10 jours de rétractation suivant la date de signature du contrat sont écoulés (article L6353-5 du Code du Travail). L'inscription est validée à réception de la preuve de versement d'un acompte de 30 % après le délai de rétractation.
- ◆ Dans le cadre d'une convention, l'inscription est validée à réception de celle-ci signée par le commanditaire et/ou le stagiaire, accompagnée de la preuve de versement d'un acompte de 30 %.

Le solde est à régler par virement à l'issue de la formation, à réception de la facture.

Merci de prendre contact avec notre responsable administrative pour des modalités particulières de règlement.

Pour plus d'information

Marina Marengo - tel : 09 64 30 95 99 - courriel : secretariat@crefam.fr

Programme

Le programme décrit dans les pages qui suivent est susceptible d'évoluer en fonction des besoins des participants. Les formateurs peuvent également compléter le document de cours si nécessaire.

Premier jour

Accueil (1 h 45)

- ◆ Présentation de la formation et des intervenants
- ◆ Présentation des participants et de leur projet en officine

Éthique professionnelle, posture et rôle du pharmacien (2 h)

- ◆ Loi HPST (« Hôpital, patients, santé et territoire »), réglementation de 2019 sur les tire-lait
- ◆ Les 10 recommandations pour le succès de l'allaitement maternel (OMS/UNICEF)
- ◆ Le code de commercialisation des substituts du lait maternel (OMS)
- ◆ La démarche Pharmacie Amie de l'Allaitement Maternel (PHAAM)

L'information des futurs parents en période prénatale (1 h 30)

- ◆ L'accueil du nouveau-né en salle de naissance - Les circonstances susceptibles de perturber la mise en place de l'allaitement
- ◆ Analyse des idées reçues sur l'allaitement maternel courantes en France
 - Les recommandations actuelles sur l'alimentation du bébé et du jeune enfant
 - Les besoins et le rythme du bébé les premiers jours
 - Le couchage du bébé : règles de sécurité

La communication avec les parents et futurs parents (1 h 15)

- ◆ Les moyens d'informer sur l'allaitement en accompagnant la réflexion des futurs parents
- ◆ Analyse d'un cas de comptoir : s'entraîner à utiliser des outils de communication renforçant le sentiment de compétences parentales

Conclusion de la journée : **vidéo sur une pharmacie amie de l'allaitement à Yenne (Savoie)** (0 h 30)

Deuxième jour

Les informations de base sur la physiologie (1 h 45)

Dans cette session, ne sont abordées que les connaissances nécessaires dans le cadre de l'officine avec des illustrations sur des situations concrètes.

- ◆ Anatomie du sein pendant l'allaitement
- ◆ Mécanismes de production et de régulation de la lactation
- ◆ Évolution de la composition du lait maternel au cours de la lactation
- ◆ Effets de l'allaitement sur la santé de la mère et de l'enfant

L'allaitement au retour à la maison (2 h)

- ◆ Observation de vidéos de tétées pour évaluation
- ◆ Rythme des tétées et croissance des enfants au fil du temps (courbes OMS et nouvelles courbes françaises de croissance)
- ◆ Les principes de la diversification alimentaire

Les pathologies et les médicaments chez la femme allaitante (3 h 15)

- ◆ Les contre-indications de l'allaitement maternel
- ◆ Les critères pharmacologiques du passage d'un médicament dans le lait maternel
- ◆ Les ressources françaises pour informer les parents ou les professionnels de santé sur les risques éventuels des médicaments pendant l'allaitement
- ◆ La contraception pendant l'allaitement
- ◆ La consommation de drogues (tabac, alcool, autres drogues) pendant l'allaitement
- ◆ Les aides techniques en cas de crevasses ou d'engorgement, le matériel pertinent

Troisième jour

Accompagner les familles dans l'utilisation du tire-lait (5 h 15)

- ◆ Les différents modèles de tire-lait, leurs indications et modes d'utilisation
- ◆ L'adaptation de la taille de la tétérelle
- ◆ Les responsabilités du pharmacien (présentation du matériel et des consommables lors de la délivrance, les bonnes pratiques pour l'entretien et la désinfection du moteur, la traçabilité, les modalités de délivrance, la facturation et la prise en charge)
- ◆ La fréquence de l'expression du lait, les techniques pour augmenter les quantités exprimées (stratégie Morton, « power-pumping », etc.)

La manipulation du lait maternel (0 h 45)

- ◆ Les recommandations nationales et internationales sur la conservation du lait maternel
- ◆ Le nettoyage du matériel, les règles d'hygiène lors de l'expression et de la conservation
- ◆ Les solutions en cas de dysfonctionnement du tire-lait

Bilan de la formation (1 h)

- ◆ Questionnaire individuel d'évaluation des acquis de la formation – correction en commun
- ◆ Questionnaire individuel d'évaluation de la formation
- ◆ Bilan individuel et collectif de la formation
- ◆ Évaluation des besoins des équipes pour l'évolution des pratiques en officine
- ◆ Évaluation de la démarche PHAAM pour chaque équipe



Bulletin d'inscription / Bon de commande

Formation « Accompagner l'allaitement à l'officine »

2, 16 et 26 juin 2023

1. Votre identité.

NOM : Prénom :

Né(e) le à

Profession : Officine :

Je suis :

salarié d'employeur privé salarié du secteur public demandeur d'emploi

autre :

Adresse professionnelle :

.....

.....

N° RPPS : ou N° ADELI.....

Adresse postale pour la réception du document pédagogique :

.....

.....

Téléphone : Portable :

.....

Courriel :

2. Conditions d'accès à la formation. (merci de cocher ce qui s'applique)

- J'ai une expérience dans l'accompagnement de l'allaitement dans le cadre d'une officine
- J'ai une expérience similaire
- Je dispose d'un ordinateur avec une caméra et un micro et d'une connexion internet fiable

Merci de décrire votre expérience de soutien à l'allaitement (ou expérience similaire).

.....

.....

.....

.....

3. Votre projet professionnel / vos attentes pour cette formation.

.....

.....

4. Coût de la formation et modalité des versements.

Les coûts indiqués ci-dessous ne comprennent pas les frais d'assurance et de littérature spécialisée.

	Coût par jour et par personne	Coût par personne pour les 3 jours
Tarif normal	195,00 €	585,00 €
Tarif de groupe	180,00 €	540,00 €

Le tarif de groupe s'applique pour les officines inscrivant au moins trois personnes à la formation.

- ◆ Dans le cadre d'un contrat individuel, l'inscription devient définitive lorsque les 10 jours de rétractation suivant la date de signature du contrat sont écoulés (article L6353-5 du Code du Travail). L'inscription est validée à réception de la preuve de versement d'un acompte de 30 %, après le délai de rétractation.
- ◆ Dans le cadre d'une convention, l'inscription est validée à réception de celle-ci signée par le commanditaire et/ou le stagiaire, accompagnée de la preuve de versement d'un acompte de 30 %.

Le solde est à régler par virement à l'issue de la formation, à réception de la facture.

Merci de prendre contact avec notre responsable administrative pour des modalités particulières de règlement.

Ces prix ne comprennent pas les éventuels frais d'hébergement, d'assurance et de littérature spécialisée.

5. Prise en charge de la formation. (merci de cocher ce qui s'applique)

- La formation est à ma charge. Je recevrai un contrat individuel de formation professionnelle en application des articles L6353-3 à 7 du Code du travail.
- La formation est prise en charge par mon employeur. Il recevra une convention de formation professionnelle en application des articles L6353-1 & 2 du Code du travail.

Mon employeur est (nom, adresse et cachet) :

.....

.....

Interlocuteur :

Téléphone :

Courriel :

Signataire de la convention :



- La formation est prise en charge par un tiers (précisez) :

.....

L'inscription est prise en compte à la réception de cette demande d'inscription complétée.

6. Pièces à joindre à votre dossier.

- Engagement de confidentialité

7. Conditions d'annulation de l'inscription.

En cas de désistement moins de trente jours avant la formation, le CREFAM 3.0 retiendra 30 % du montant total de la prestation à titre de dédommagement.

En cas de force majeure, l'inscription peut être reportée sans frais sur une session ultérieure sous réserve de disponibilité. La non prise en charge du financement par un OPCO ou autre organisme, n'est pas un motif légitime d'annulation.

8. Conditions d'annulation de la formation.

Le CREFAM 3.0 se réserve le droit d'annuler la session de formation en cas de force majeure ou en cas d'un nombre trop faible d'inscrits avec un préavis de 7 jours. Cette annulation ne donnera lieu à aucune indemnisation et les sommes éventuellement perçues seront remboursées. Le participant pourra reporter son inscription sur une session ultérieure de son choix sans frais, sous réserve de disponibilité.

Fait à : Le :

Signature du/de la candidat/e

Signature de l'employeur



Engagement de confidentialité

J'ai bien noté que les moyens et outils pédagogiques mis à disposition par le CREFAM 3.0 pour ma formation sont destinés exclusivement à l'approfondissement du contenu de la formation et à mon étude personnelle.

Ils ne sont pas destinés à être diffusés en dehors du groupe de formation et ne peuvent donc être copiés ou transmis à un tiers, par quelque moyen que ce soit sans autorisation écrite de la responsable de la formation.

Cette clause de confidentialité concerne :

- les documents fournis sous forme papier ou envoyés par messagerie et portant le logo du CREFAM 3.0 ainsi que la mention « Ce document est propriété du CREFAM 3.0, à ne pas diffuser sans autorisation du CREFAM 3.0 » ;
- les sessions d'enseignement à distance et les vidéos mises en ligne sur la chaîne privée du CREFAM 3.0.

Je soussigné(e) certifie avoir lu les clauses de confidentialité du CREFAM 3.0 et m'engage à les respecter.

Date

Signature

Ce document prend effet lorsque l'inscription est confirmée.